

SAINT-SULPICE-la-Pointe INFO

www.saintsulpicelapointe.fr

Septembre 2026

édito



Une rentrée... bien remplie !

Chères Saint-Sulpiciennes, chers Saint-Sulpiciens, L'été a été particulièrement animé à Saint-Sulpice ! Et je vous rassure, je ne parle pas de la longue liste des candidats qui commencent déjà à s'annoncer pour la présidentielle de mai 2027. Non, je parle bien de notre ville et de tous les rendez-vous qui ont rythmé ces dernières semaines !

Cet été aura notamment été marqué par le retour d'un Comité des fêtes, qui a contribué au succès de nos fêtes générales, mais aussi par de nombreuses manifestations culturelles, sportives et associatives. Le mois de septembre a commencé sur le même tempo avec le vide-greniers organisé par les bénévoles de l'association l'ÉColibris. Autant d'occasions de se retrouver, de partager et de faire vivre notre ville.

La rentrée scolaire s'est, elle aussi, bien déroulée. Je veux saluer les enseignants, les agents municipaux, les équipes périscolaires et naturellement les parents qui contribuent chaque jour à accompagner nos enfants dans les meilleures conditions.

Septembre, c'est aussi le mois où l'on reçoit sa feuille d'impôts. Dans un contexte économique national particulièrement tendu, votre équipe municipale majoritaire a fait le choix de poursuivre ses investissements pour améliorer notre cadre de vie, tout en veillant à préserver le pouvoir d'achat des administrés.

Ainsi, pour la nouvelle année fiscale, les taux communaux sont maintenus : 0 % d'augmentation.

Un choix assumé, qui traduit notre volonté de conjuguer ambition pour notre ville et responsabilité dans la gestion de l'argent public.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

RAPHAËL BERNARDIN

Maire de Saint-Sulpice-la-Pointe



sommaire

2 RÉTROSPECTIVE

3 FINANCES • BUDGET

4 URBANISME

5 SÉCURITÉ

6 RACONTE-MOI MA VILLE

7 EXPRESSION POLITIQUE



Rétrospective de l'été

Fête de la musique dans le parc
Georges Spénale • 20 juin



Mirage festival organisé par les
jeunes de la MJC • 11 juillet



Inauguration de l'aire de jeux du parc
Georges Spénale • 30 juin



Bal des pompiers • 13 juillet



La grande tablée par Saint Sulp'ici
11 juillet et 29 août



Fêtes générales • 31 juillet, 1^{er}, 2
et 3 août



Pose de la première pierre
de la gendarmerie • 28 août



Forum 100% associations • 29 août



Grand vide-greniers • 6 septembre



BULLETIN MUNICIPAL SAINT-SULPICE-LA-POINTE Septembre 2026 •

Directeur de la publication : Raphaël Bernardin • Photos : Adobe Stock - Magnifik - Flaticon
- Saint-Sulp'ici - Amicale des pompiers - MJC - Ville de Saint-Sulpice-la-Pointe
Rédaction réalisée avec le soutien de l'intelligence artificielle, sous la supervision des
services municipaux de la ville • Conception et réalisation : service communication de
la ville • Tirage : 4 800 exemplaires



N'hésitez pas à taguer
votre ville ! @stsulpice81
#saintsulpice81

Finances

Budget 2026, une préparation responsable de l'avenir

Dans un contexte budgétaire toujours difficile pour les collectivités, le Conseil municipal a adopté le budget 2026 de la commune. Malgré la baisse des dotations de l'État et les incertitudes économiques, la ville fait le choix de préserver les services publics, de poursuivre ses projets d'investissement et de ne pas augmenter les impôts communaux.



Le budget communal 2026

Fonctionnement	Investissement	Emprunt
12 200 000 € pour les dépenses nécessaires au quotidien	6 200 000 € pour les projets qui préparent l'avenir de notre commune	0 € aucun nouvel emprunt prévu en 2026

UNE GESTION MAÎTRISÉE DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

L'année 2026 est marquée par une baisse de près de 438 000 € de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) par rapport à 2025, un ralentissement du marché immobilier, la hausse durable des coûts de fonctionnement liée à l'inflation et l'impact de différentes mesures nationales sur les finances locales. Face à ces contraintes, la municipalité poursuit ses efforts de maîtrise des dépenses afin de **préserver les services publics** attendus par les Saint-Sulpiciens

et de **maintenir un haut niveau d'investissement**.

DES INVESTISSEMENTS POUR LE QUOTIDIEN ET L'AVENIR

Parmi les projets majeurs figure la **rénovation énergétique de l'école Louisa Paulin** avec le remplacement des menuiseries et l'amélioration des systèmes de chauffage, de ventilation et d'éclairage. La commune lancera également les travaux du **futur réseau de chaleur urbain** qui alimentera, à terme, 11 bâtiments publics du centre-ville, garantissant une stabilité des prix sur 20 ans.

Le budget prévoit aussi l'entretien et la réfection des **voiries**, la modernisation de la **signalisation**, la nouvelle **aire de jeux** du parc Georges Spénale inaugurée au mois de juin ainsi que la **végétalisation** de plusieurs espaces publics. Côté équipements, l'année 2026 voit le démarrage du projet de l'**Amassada**, future salle multimodale, la construction des **vestiaires sportifs** à la Messale, le passage à l'**éclairage LED** des terrains de rugby et divers travaux de **mise aux normes électriques**.

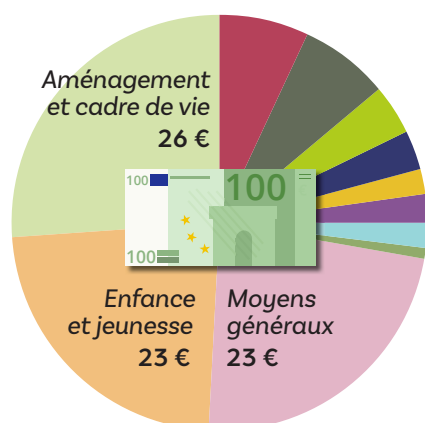
UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SANS HAUSSE DES IMPÔTS

La ville poursuit ses actions en faveur de la **sobriété énergétique** à travers la **rénovation** de son patrimoine bâti, le développement de l'**éclairage LED** et le projet innovant de **réutilisation des eaux usées traitées**.

Ces investissements seront couverts par l'**autofinancement** de la commune, les **subventions** de ses partenaires institutionnels et une **gestion maîtrisée de la dette**, sans recours à un nouvel emprunt ni hausse de la fiscalité locale.

À travers ce budget 2026, la municipalité confirme sa volonté de conjuguer **responsabilité financière, transition écologique et amélioration du cadre de vie, tout en préparant l'avenir de Saint-Sulpice-la-Pointe**.

100 € SONT DÉPENSÉS COMME SUIV : :



7 €	Culture
7 €	Sports et vie associative
4 €	Énergie
3 €	Sécurité
2 €	Affaires sociales
2 €	Service à la population
2 €	Transport urbain
1 €	Communication

Urbanisme

Pour préparer l'avenir, le PLU évolue en deux temps

La commune mène simultanément une modification et une révision de son Plan local d'urbanisme (PLU) : deux procédures complémentaires répondant aux besoins du territoire tout en préparant les grands projets de demain.



La Cittamachina en vadrouille - le 26 septembre

Le PLU est le document qui définit les règles de construction, d'aménagement et de préservation des espaces sur la commune. Afin de l'adapter aux évolutions du territoire, le Conseil municipal a prescrit en janvier 2025 deux procédures distinctes :

LA MODIFICATION DU PLU

C'est une procédure qui permet de faire évoluer certaines dispositions sans remettre en cause les grands équilibres du projet communal. Celle actuellement en cours concerne l'évolution de l'Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) de Borde Grande / La Boriassie, la suppression des emplacements réservés associés et la création d'une zone UCa, où les possibilités

de construction seront davantage encadrées. Après une phase de concertation, l'enquête publique se déroule du 9 septembre au 9 octobre 2026. Chacun peut consulter le dossier et formuler ses observations. L'approbation définitive est envisagée avant la fin de l'année.

LA RÉVISION DU PLU

Cette démarche vise à adapter le document aux nouvelles exigences réglementaires, notamment celles du SCoT du Vaurais (Schéma de cohérence territoriale) et de la loi Climat et résilience, tout en intégrant les évolutions démographiques, économiques et environnementales du territoire.

La concertation débute en septembre avec les acteurs

du territoire et les habitants. Une réunion publique sera ensuite organisée le 5 novembre 2026 afin de présenter les grandes orientations du futur Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), véritable feuille de route du développement communal pour les années à venir.

À travers ces deux démarches complémentaires, Saint-Sulpice-la-Pointe construit dès aujourd'hui un territoire équilibré, attractif et durable pour les générations futures.

Les infos du PLU et l'avis d'enquête sont consultables sur www.saintsulpicelapointe.fr/enquetes-publiques



RÉINVENTONS ENSEMBLE LE QUARTIER DE LA GARE !



Saint-Sulpice-la-Pointe lance une grande démarche de concertation pour imaginer l'avenir du quartier de la gare.

Habitants, usagers de la gare, commerçants, acteurs locaux ou élus sont invités à rejoindre une assemblée citoyenne afin de réfléchir ensemble aux aménagements de demain. Mobilités, espaces publics, lien avec le centre-ville, commerces ou encore nouveaux services : chacun pourra apporter son expérience et ses idées.

Cette concertation se déroulera d'octobre 2026 à juin 2027.

← Donnez vos idées, scannez ce QR code ou allez sur www.saintsulpicelapointe.fr dès maintenant !



Respecter les sentinelles scolaires, c'est protéger nos enfants

Aux abords des écoles, les sentinelles scolaires veillent à la sécurité des enfants. Pourtant, ces agents sont encore trop souvent confrontés à des incivilités. La ville souhaite rappeler leur rôle essentiel et encourager chacun à adopter un comportement respectueux pour la sécurité de tous.

Aux heures d'entrée et de sortie des classes, les abords des écoles connaissent une forte affluence. Voitures, piétons, vélos et trottinettes se croisent. Dans ce contexte, les sentinelles scolaires jouent un rôle indispensable. Présentes aux passages piétons stratégiques, elles facilitent les traversées des enfants et de leurs familles et contribuent à sécuriser la circulation autour des établissements scolaires.

Pourtant, leur mission est parfois rendue difficile par des comportements inadaptés. Insultes, refus d'obtempérer, gestes d'agacement ou manque de considération viennent régulièrement perturber leur travail.

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, pas moins de 54 incidents mettant en danger les sentinelles ont été recensés.

Face à cette situation préoccupante, il est essentiel de rappeler qu'une sentinelle n'est pas là pour empêcher les automobilistes de circuler, mais bien pour assurer la sécurité des piétons, et en particulier celle des enfants.

**SANS RESPECT,
PAS DE SÉCURITÉ.**



Sécurité



LE DICRIM, KEZACO ?

Un document pour
connaître les risques et
mieux se protéger

La ville met à la disposition des habitants son **Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)**. Ce guide pratique présente les principaux risques susceptibles de concerner notre commune : inondations, phénomènes météorologiques exceptionnels, mouvements de terrain, risques industriels, transport de matières dangereuses, risque nucléaire ou encore rupture de barrage. Au-delà de l'information, le DICRIM rappelle les bons réflexes à adopter avant, pendant et après un événement majeur. Il détaille également les dispositifs mis en place par la commune, notamment le **Plan communal de sauvegarde (PCS)**, qui organise la gestion de crise et l'assistance à la population. Chaque habitant est invité à consulter attentivement ce document et à le conserver.

Le DICRIM est disponible sur www.saintsulpicelapointe.fr/informations-sur-les-risques et en mairie.

La campagne de sensibilisation diffusée par la collectivité met en lumière le quotidien de ces agents qui, chaque matin et chaque soir, assurent une mission de service public primordiale. Derrière leur gilet fluorescent se trouvent des femmes et des hommes engagés, dont la priorité est de permettre aux enfants de rejoindre leur école dans les meilleures conditions de sécurité.

Les infractions commises aux abords des écoles peuvent être relevées par la police municipale.

Les sentinelles scolaires victimes d'incivilités, d'insultes ou de comportements menaçants dans l'exercice de leurs fonctions peuvent déposer plainte auprès de la gendarmerie.

Un arrêt de quelques secondes devant un passage piéton, un geste de patience ou un échange respectueux peuvent faire toute la différence.

En respectant les sentinelles scolaires, chacun contribue à créer un environnement plus serein pour les élèves, les parents et l'ensemble des usagers de la route.

Ensemble, faisons des abords des écoles un espace plus sûr et plus respectueux.



Raconte-moi ma ville...



Paulette Durand avait 8 ans quand l'eau a englouti sa maison, rue Edmond Cabié, le 3 mars 1930. Presque 100 ans plus tard, Paulette raconte, avec une mémoire intacte, la nuit où l'Agout est monté jusqu'au village et toute la solidarité qui a suivi.



Vous aviez 8 ans lors de la crue de 1930. Quels souvenirs gardez-vous de cette nuit ?

Paulette Durand Mon père était pêcheur de rivière et surveillait régulièrement le Tarn et l'Agout. Il y était tous les jours, dès 3h du matin. Cette nuit-là, il a compris que ce n'était pas une crue ordinaire. Dès l'aube, il est allé prévenir les habitants de la Fusterie, entre le Castela et le camp. Les familles ont quitté leurs maisons en emportant ce qu'elles pouvaient et sont venues se réfugier chez nous. Tout le monde pensait que notre maison, rue Cabié, était suffisamment en hauteur.

Comment s'est déroulée votre évacuation ?

L'eau a continué de monter et nous avons finalement dû partir nous aussi. Je me souviens encore de mon père qui est retourné chercher une petite boîte rouge en fer contenant nos économies. Il n'y avait pas grand-chose mais pour nous, c'était une véritable fortune.

Nous avons pris la direction du pont suspendu, en bois à l'époque, mais il venait de s'effondrer sous la force du courant. Nous avons alors rejoint Rabastens pour passer la nuit.

Le lendemain, il ne restait presque rien. Nous étions partis en pensant revenir récupérer nos affaires, mais la maison avait été emportée. Seuls quelques pans de murs étaient encore debout. Mes sœurs et moi étions désolées de ne pas retrouver nos jouets. On ne se rendait pas compte... Nous étions des enfants.

Comment votre famille a-t-elle surmonté cette épreuve ?

Mon père avait perdu ses filets et ne pouvait plus reprendre immédiatement son activité. Heureusement, la solidarité a été exceptionnelle. Une famille saint-sulpicienne nous a prêté une maison où nous avons vécu pendant trois ans. Papa a travaillé comme garde-barrière toutes les nuits jusqu'à ce qu'il rachète ses filets et sa barque.

Une grande mobilisation s'est organisée pour les sinistrés ?

Les dons sont arrivés de toute la France, notamment de Reims, mais aussi de l'étranger. Le président de la République, Gaston Doumergue, est même venu à Saint-Sulpice. La mairie redistribuait aux familles touchées l'argent récolté par une urne placée au Monument aux morts. Les habitants venaient spontanément y déposer des sous. À l'époque, il n'y avait pas les assurances d'aujourd'hui. Les aides reçues nous ont permis de reconstruire notre maison, qui a été légèrement surélevée pour mieux résister à d'éventuelles crues.

Est-ce vrai qu'il n'y a eu aucune victime à Saint-Sulpice ?

Mon père avait donné l'alerte très tôt en allant frapper aux volets des habitants. Monsieur Milhès avait construit un radeau en 30 minutes avec papa et d'autres pour évacuer les gens bloqués. Personne n'imaginait que l'eau monterait aussi haut, jusqu'à la gare. Cette vigilance et cette solidarité ont sans doute permis d'éviter le pire.



SAINT-SULPICE, VILLE AMIE DES AÎNÉS

Le Conseil des Aînés se construit avec vous !

Parce que l'expérience et le regard de nos aînés sont une richesse pour la commune, la ville de Saint-Sulpice-la-Pointe crée son Conseil des aînés dans le cadre de sa démarche « Ville amie des aînés ».

Cette nouvelle instance permettra aux habitants de plus de 65 ans de participer activement à la vie locale, en partageant leurs idées, leurs propositions et leur connaissance du territoire. Les membres du Conseil seront consultés sur les projets municipaux et pourront contribuer aux réflexions qui façonnent l'avenir de la commune.

Vous souhaitez vous engager et faire entendre votre voix ? Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 5 octobre. La réunion d'installation du Conseil se tiendra le 12 octobre.

Rejoignez cette aventure : adressez votre candidature à M. le maire par courrier ou par mail (mairie@ville-saint-sulpice-81.fr)



La charte « Ville amie des aînés » signée par les partenaires.

Expression politique

L'article L2121-27 du Code général des collectivités territoriales fixe une obligation légale de réserver, dans le magazine municipal, un espace d'expression aux groupes politiques composant le conseil municipal. Le contenu de ces articles est de la seule responsabilité de leurs auteurs.

Un avenir ensemble pour Saint-Sulpice

Une rentrée pour agir, l'expérience pour avancer

Cet été nous l'a encore rappelé : face aux fortes chaleurs, conséquences du changement climatique, l'adaptation n'est plus une option. Elle impose des décisions concrètes, et c'est l'orientation des investissements engagés depuis plusieurs années : végétalisation, désimperméabilisation, rénovation énergétique de nos bâtiments et adaptation de nos espaces publics.

Face à ces épisodes caniculaires, l'ouverture de la piscine a été avancée et ses horaires étendus. Cette mesure appréciée a permis d'accueillir un public nombreux.

Dans ce contexte exceptionnel, l'ensemble des services et des élus ont été pleinement mobilisés. Les agents de l'EHPAD et du CCAS ont accompagné les personnes les plus fragiles ; les policiers municipaux et les sapeurs-pompiers ont été réactifs. Leur engagement mérite notre reconnaissance et témoigne de la force du collectif. À l'école Louisa Paulin, près d'un million d'euros ont été mobilisés pour améliorer durablement les conditions d'accueil des enfants et des équipes. La rénovation énergétique et le remplacement du système de chauffage mettent également fin à des dysfonctionnements. Voilà ce que doit être une politique municipale : répondre aux besoins du quotidien tout en préparant le long terme.

Nous assumons cette ligne : investir plutôt que repousser, anticiper plutôt que subir, agir plutôt que promettre. Ces choix sont exigeants, mais indispensables pour préserver nos services publics, maîtriser nos dépenses et améliorer concrètement notre cadre de vie.

Cette rentrée doit donc être une rentrée d'actions. Nous continuerons à défendre une commune ambitieuse, responsable et solidaire, avec une priorité : des résultats concrets pour les habitants et un avenir que nous préparons dès aujourd'hui.

Saint-Sulpice Demain

Six canicules seront-elles suffisantes ?

L'été a duré 5 mois et il a révélé la vulnérabilité de notre ville face au réchauffement climatique :

Pic à plus de 40°C, écoles et collèges fermés en précipitation, restrictions préfectorales des usages de l'eau, chaussées qui fondent et se déforment, annulation de la cérémonie du 14 juillet, départs de feu, présence massive de cyanobactéries dans l'Agout et le Tarn, baisse des rendements agricoles, fréquence des trains réduite, ascenseur de la gare en panne (pas de vente de billets PMR pendant 3 mois !). Nous pourrions également évoquer l'eco-anxiété et l'isolement social qui affectent particulièrement les personnes vulnérables.

Face à cette situation, nous ne pouvons pas nous contenter de réduire à la marge nos émissions de CO₂ ou notre consommation de ressources.

Notre conseil municipal doit avoir le courage politique de mettre en place, et vite, un plan d'adaptation au changement climatique ambitieux et pragmatique.

Comptez sur nous pour être force de proposition dans ce sens.



LES COLIS DES AÎNÉS REMIS AU CŒUR DE LA MAGIE DE NOËL

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la ville de Saint-Sulpice-la-Pointe remettra les traditionnels colis des aînés lors du Marché de Noël, à la salle René Cassin, les 12 et 13 décembre 2026, au matin. Un moment convivial placé sous le signe du partage et de la solidarité.

Les modalités de retrait et les conditions d'attribution seront communiquées prochainement.

CCAS • Tél. : 05 63 34 10 50 • 11 chemin de la Planquette
Courriel : accueil.ccas@ccas81370.fr

OCTOBRE ROSE 2026

à Saint-Sulpice-la-Pointe

SAMEDI 3 OCTOBRE

Place Soult

8h30

Rando cycliste de 15, 58 et 78 km

Inscriptions sur place • Team Cocagne

9h00

Échauffement collectif Crossfit Portes du Tarn
Animation musicale Les pistons voyageurs

10h00

Marche ou course de 5 km

8€ au profit de la Ligue contre le cancer

T-shirt et surprise des ALAE offerts



11h00

**Record de France
de guirlande
de soutiens-gorge**

Les seins'te nitouche



Inscriptions
sur place à 8h30
ou préinscriptions
via ce QR code

